

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 05 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BICHES, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annie LECERF, Maire.

Présents : BUISSON Xavier, DESOINDRE Nicolas, GENDRA Nicolas, DORDOIGNE Serge, LECERF Annie, PERRET Denise, ZUIDERWIJK Christian.

Absents : BARDIN-GIRARD Marilyn, RHOUMY Éric

Absents excusés : ROLLOT Guillaume

Absents ayant donné pouvoir : GUENOT Christophe a donné pouvoir à BUISSON Xavier

Secrétaire de séance : PERRET Denise

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

Objets des délibérations :

- Vente de la Licence IV de Fleury
- Location de la Licence IV de Fleury

VENTE DE LA LICENCE IV DE FLEURY

N°2026-00-01

Le Maire **RAPPELLE** aux membres du Conseil Municipal que la Licence IV de Fleury expire le 26 février 2026.

Deux propositions d'achat ont été faite à la commune :

- Le gérant d'une pizzeria située à MOULINS-ENGILBERT ;
- La gérante du restaurant O Bazar du Centre à MOULINS-ENGILBERT.

Après avoir pris connaissance des demandes et en avoir délibéré, le Conseil Municipal **REFUSE** la vente de la Licence IV de Fleury.

Vote : Pour : 0, Contre : 8, Abstention : 0.

LOCATION DE LA LICENCE IV DE FLEURY

N°2026-01-02

Le Maire **RAPPELLE** aux membres du Conseil Municipal que la Licence IV de Fleury expire le 26 février 2026.

Une proposition de location a été faite par la gérante du restaurant O Bazar du Centre situé à MOULINS-ENGILBERT : location pour une durée de 24 mois reconductible, pour un montant de 100 euros par mois.

Après avoir pris connaissance de la proposition et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** la proposition de location de la Licence IV de Fleury pour une durée de 24 mois dont le montant de location s'élève 100 euros par mois ;

- **AUTORISE** le maire à entreprendre les démarches nécessaires et signer les documents pour le bon déroulement du dossier.

Vote : Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0.

Séance levée à 19H20.

Le Maire
Annie LECERF




La secrétaire de séance
Denise PERRET

